



Société anonyme
Parc scientifique Erasmus
Bureau 19, Bte 32
Route de Lennik 451
1070 Bruxelles
BCE 0810.604.650
(la "Société")

Information réglementée publiée le 29 mars 2013

RAPPORT FINANCIER GÉNÉRAL SUR LA SITUATION AU 31 JANVIER 2013

Information générale

Sica Invest a été constituée en 2009 et est une société d'investissement spécialisée dans les *small caps* cotées sur le Marché Libre, Alternext et le marché réglementé ou non cotées mais candidates à une cotation.

Sica Invest s'oblige à ce que minimum 70% de son portefeuille soit investi dans des valeurs dont la capitalisation boursière s'élève au maximum à EUR 300 millions. Pour le moment, les investissements sont concentrés sur le Marché Libre et des valeurs non cotées. Sica Invest souhaite cependant réduire progressivement sa participation dans des sociétés cotées sur le Marché Libre et investir dans des sociétés cotées sur le marché réglementé.

Le capital social de Sica Invest s'élève à EUR 2.630.462 et est représenté par 818.194 actions ordinaires dématérialisées.

Faits caractéristiques de la période

Obligations SVP

En décembre 2012, Sica Invest a vendu ses dernières obligations SVP. La position de ces obligations était à l'origine de EUR 245.000 en nominal. La Société est parvenue à vendre ces obligations à une moyenne de 60%, ce qui représente un bon prix comparé aux 45-50% des quelques cotations.

Proost

Dans le cadre d'une nouvelle politique d'investissement, la Société avait acquis une participation de 30%, pour le montant de EUR 500.000, dans le capital de Proost, une

imprimerie internationalement connue, par le biais d'une augmentation de capital. Afin de financer l'opération, un crédit pont court terme d'un montant de EUR 500.000 avec un taux d'intérêts de 3% mensuel a été souscrit auprès de Chrismar NV. L'objectif était de rembourser ce crédit par le biais de l'émission d'un emprunt obligataire convertible. Comme l'autorisation légale afin d'émettre cet emprunt s'est fait attendre plus longtemps que prévu, un accord a été conclu avec Chrismar NV. La Société a remboursé le prêt avec les actions de Proost en contrepartie de l'extinction de sa dette envers Chrismar NV (en principal et intérêts).

Flexos

Sica Invest a conclu 2 conventions avec Arseus concernant les titres de Flexos:

- La première convention prévoit la vente de 44.367 actions de Flexos à EUR 5,25 et le remboursement par Flexos de l'avance de EUR 50.000 qui lui a été consentie par Sica Invest. L'objectif est d'exécuter cet accord ce mois.
- La seconde convention prévoit la vente de 48.198 actions de Flexos à EUR 5,25. Cette convention est valable jusque fin 2013 et son exécution dépendra de Flexos.

Etats financiers résumés

En date du 25 mars 2013, le Conseil d'Administration de Sica Invest a arrêté les présents états financiers de Sica Invest au 31 janvier 2013. Les données des états financiers résumés au 31 juillet 2012, date de la clôture du dernier exercice annuel et au 31 janvier 2012, période correspondante de l'exercice précédent sont indiquées à titre comparatif.

Bilan résumé (en €)			
	31/01/2013	31/07/2012	31/01/2012
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES	1.560.629	2.901.168	3.198.584
Frais de premier établissement	53.322	66.210	79.098
Immobilisations incorporelles	2.305	2.907	3.508
Immobilisations corporelles	961	1.426	2.240
Immobilisations financières	1.504.042	2.830.626	3.113.738
ACTIFS CIRCULANTS	47.207	109.783	1.109.294
Créances à un an au plus	28.551	8.353	8.019
Placements de trésorerie	450	73.992	982.424

Valeurs disponibles	5.986	18.132	4.732
Comptes de régularisation	12.220	9.307	114.118
TOTAL DE L'ACTIF	1.607.837	3.010.951	4.307.878
<u>PASSIF</u>			
CAPITAUX PROPRES	1.020.178	1.932.932	3.841.023
DETTES	587.658	1.078.020	466.855
Dettes à plus d'un an	498.650	419.850	410.000
Passif circulant	42.072	626.303	22.388
Comptes de régularisation	46.937	31.867	34.467
TOTAL DU PASSIF	1.607.837	3.010.951	4.307.878

Compte d'exploitation résumé (en €)			
	31/01/2013	31/07/2012	31/01/2012
Prestations de services	0	0	0
Coûts des prestations	-166.359	-246.773	-153.591
Produits financiers et exceptionnels	121.323	40.590	580.054
Charges financières et exceptionnelles	-876.797	- 673.691	-320.024
Résultat à affecter	-912.754	-1.801.652	106.439
Résultat dilué par action	-1,12	-1,08	0,11

Résumé des principales méthodes comptables

Les principes de comptabilisation et d'évaluation suivis par le conseil d'administration pour arrêter le bilan et le compte de résultat susmentionnés sont identiques aux principes suivis lors de l'établissement du rapport financier annuel au 31 juillet 2012 et sont détaillés ci-après.

INFORMATIONS GENERALES

Les états financiers ne comprennent que des éléments en euros. Il n'y a aucune créance ou dette en devises.

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Les frais d'établissement sont comptabilisés à leur valeur nette après déductions des amortissements. Les amortissements sont comptabilisés en charges sur une base linéaire de 20% l'an.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à l'actif, à leur valeur nette après déductions des amortissements, frais accessoires inclus. Les amortissements sont comptabilisés en charges sur une base linéaire de 20% l'an.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif, à leur valeur nette après déductions des amortissements, frais accessoires inclus. Les amortissements sont comptabilisés en charges sur une base linéaire comprise entre 20% et 33% l'an en fonction de la durée d'utilité de l'actif.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les actions cotées sont reprises à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors frais de courtage et taxe boursière, diminuée des réductions de valeur nécessaires sur base du cours le plus récent au 31 janvier 2013. Les frais d'acquisition sont portés directement en charges.

Les actions non cotées sont reprises à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors frais, lesquels sont directement portés en charges sauf si, après analyse, le Conseil d'Administration estime qu'il y a lieu d'acter une réduction de valeur compte tenu de la situation financière et des perspectives de l'émetteur.

Les obligations cotées sont reprises à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors prime d'émission, intérêts courus et frais de courtage. Les frais d'acquisition et intérêts courus sont portés directement en charges.

Les obligations non cotées sont reprises à l'actif à leur valeur de souscription, hors prime d'émission et intérêts courus, sous déduction des réductions de valeurs estimées nécessaires par le Conseil d'administration.

Les obligations assorties de warrants sont reprises à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors prime d'émission, intérêts courus et frais de courtage, lesquels sont portés directement en charges.

PLACEMENTS DE TRESORERIE

Les règles d'évaluation de cette rubrique sont identiques aux règles énoncées pour les immobilisations financières.

VALEURS DISPONIBLES

Les valeurs disponibles sont libellées en euros.

COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF

Les intérêts courus sur les placements à terme sont comptabilisés au prorata en comptes de produits et en comptes de régularisation de l'actif.

COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF

Les prorata de charges non encore reçues ont été provisionnés via les comptes de régularisation du passif.

Notes explicatives aux états financiers résumés

NOTE 1 – FRAIS DE PREMIER ETABLISSEMENT

La diminution provient des amortissements de la période.

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La diminution provient des amortissements de la période.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Il n'y a pas eu de modification significative de ce poste durant le semestre écoulé. La faible diminution résulte des amortissements de la période.

NOTE 4 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent à EUR 1.504.042 contre EUR 2.830.626 à la clôture annuelle au 31 juillet 2012. Cette diminution de EUR 1.326.584 provient essentiellement, comme indiqué aux pages 1 et 2, du remboursement du crédit pont court terme avec les actions de Proost en contrepartie de l'extinction de la dette de la Société envers Chrismar NV (en principal et intérêts) ainsi que de la réduction de valeur actée sur les titres de Flexos ICT. La valeur de cette participation a en effet été réduite à néant.

NOTE 5 – CREANCES A UN AN AU PLUS

Cette rubrique n'appelle pas de commentaire particulier.

NOTE 6 – PLACEMENTS DE TRESORERIE

La diminution de ce poste provient principalement, comme indiqué à la page 1, de la vente des obligations SVP ainsi que de la réduction de valeur actée sur le certificat navire Hanzevast.

NOTE 7 – CAPITAUX PROPRES

La variation de EUR 912.754 résulte de la perte de la période s'élevant à EUR 1.610.284.

NOTE 8 – DETTES A PLUS D'UN AN

L'augmentation de ce poste est due à l'émission d'une tranche complémentaire de l'emprunt obligataire

NOTE 9 – PASSIF CIRCULANT

La diminution de ce poste fait suite à l'opération concernant les titres de Proost, décrite aux pages 1 et 2

NOTE 10 – COUT DES VENTES ET DES PRESTATIONS

Les coûts des prestations (honoraires de gestion, de comptabilité et de conseil juridique) sont presque fixes et ne dépendent pas de la taille de la société.

NOTE 11 – PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

La variation des produits financiers et exceptionnels résulte de reprises de réductions de valeurs actées antérieurement, suite à l'évolution positive de certains cours.

La variation des charges financières et exceptionnelles découle de la réduction de valeur actée sur la participation en Flexos ICT.

NOTE 12 – RESULTAT

Le semestre se clôture par une perte courante avant impôts de EUR 157.279, principalement due au frais de fonctionnement de la Société et aux intérêts sur le prêt obligataire. Suite à une diminution de valeur exceptionnelle de EUR 816.797, principalement sur les titres de Flexos ICT, le premier semestre se clôture par une perte de EUR 912.754. Flexos ICT se trouve dans une situation difficile. Bien que l'espoir soit réel que les mesures d'économies et la recherche plus agressive de client puissent offrir un nouvel essor à la société, Sica Invest a décidé de rapporter la totalité de sa participation de EUR 750.000 à 0

Les personnes responsables au sein de Sica Invest

Le conseil d'administration de Sica Invest atteste que, à sa connaissance, le jeu d'états financiers résumés, établi conformément aux normes comptables applicables, donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Sica Invest.

Contrôle externe

Le jeu d'états financiers résumés de Sica Invest n'a pas fait l'objet d'un contrôle ni d'un examen limité par son commissaire, Monsieur Geert Van Goolen.

Le 29 Mars 2013

Pour le Conseil d'Administration

Adolf Schroyen

Adolf Schroyen, Président permanent

Adolf Schroyen, Président permanent

Sica Invest S.A.
www.sicainvest.be